

**AIDES du CRE aux organisateurs de compétitions de la saison 2015\_2016**  
**Plaques et flots aux trois premiers de chaque série pour tous les championnats régionaux offerts par le CRE.**  
 (+ Prise en charge éventuelle des cadeaux par la commission sur son budget.)

**Aides strictement soumises :**

- 1) Une action développement durable dans le cadre du concours (à préciser lors de la demande d'aide)
- 2) Respect des règles données par la FFE, par le CRE et ses commissions
- 3) Enregistrement à posteriori des Officiels « ayant réellement officié » aussi bien en GICE qu'en SIF, sur tous les concours de la saison y compris dans ceux pour lesquels aucune aide n'est demandée
- 4) Mise en place de contrôles inopinés (transpondeur + vaccinations) sur au moins cinq concurrents en CSO
- 5) Attestation et engagement d'aucun concours dit « d'entraînement » dans aucune discipline : saison N et N-1

**Ceci ne concerne pas les épreuves SHF (dans aucune discipline)**

<i>CSO Gice Pro 2 1m40</i>	Plafond annuel des aides en CSO : 2200 €, plafond par CSO : 1500 €	<b>1500 €</b>
<i>CSO Gice Pro 2 1m35</i>	Plafond annuel des aides en CSO : 2200 €, plafond par CSO : 1500 €	<b>800 €</b>
<i>CSO Am 1m25 du circuit Grand Régional (respect impératif du cahier des charges général et du circuit GR)</i>	Plafond annuel des aides en CSO : 2200 €, plafond par CSO : 1 500 €	<b>400 €</b>
<i>Attelage GICE trois tests du circuit GR (respect impératif du cahier des charges général et du circuit GR)</i>	Plafond annuel des aides en Attelage y compris endurance attelée: 1500 €	<b>800 €</b>
<i>Attelage GICE deux tests du circuit GR (respect impératif du cahier des charges général et du circuit GR)</i>	Plafond annuel des aides en Attelage y compris endurance attelée: 1500 €	<b>200 €</b>
<i>Endurance attelée (avec attestation concernant les contrôles vétérinaires et copie d'autorisation préfectorale)</i>	Plafond annuel des aides en Attelage y compris endurance attelée: 1500 E	<b>300 €</b>
<i>Endurance montée (si copie d'autorisation préfectorale) Si épreuve de 90Km à vitesse libre et plus</i>	Pas de cumul si endurance attelée et montée le même week-end	<b>400 € 600 €</b>
<i>CCE SIF (si juge officiel ou ayant participé à une formation du CRE depuis moins de deux ans et avec des épreuves poney)</i>	Une seule aide de 800 Euros si cumul des deux concours le même week end Plafond annuel des aides en CCE : 1200 E	<b>350 €</b>
<i>CCE GICE Amateur</i>		<b>800 €</b>
<i>Voltige</i>	Une fois par an par organisateur ou par lieu en voltige	<b>250 € pour Club, 350 € si Amateur et club</b>
<i>Dressage Gice GRI (respect impératif du cahier des charges) Dressage Gice GR2 (respect impératif du cahier des charges) Dressage Poney avec au moins 6 épreuves poney et si au moins un juge candidat national, et tous les juges sont au moins candidats national ou ayant participé à une formation du CRE depuis moins de deux ans, en dehors d'un GICE</i>	Une aide par an par organisateur ou par lieu en dressage, sauf finales régionales,	<b>450 € 350 € 400 €</b>
<i>Equifun Equifeel, Pony Games, Tir à l'Arc (si prévu au calendrier prévisionnel validé le 5/11/15)</i>	Une fois par an par organisateur ou par lieu par discipline	<b>150 €</b>
<i>Hunter Sif ou Gice (si aucune autre discipline dans la journée, si juge officiel ou ayant participé à une formation depuis moins de trois ans)</i>	Une fois par an par organisateur ou par lieu	<b>150 €</b>
<i>TREC (attelé ou monté) : une seule aide si cumul des deux concours le même jour, avec copie d'autorisation préfectorale</i>	Une fois par an par organisateur ou par lieu	<b>300 €</b>